

<b>PROJET INTERASSOCIATIF CHV 2018</b>
--

Le CHV a été fondé en décembre 2000 par huit associations.

Depuis sa création, les axes majeurs de travail du CHV s'articulent autour des questions thérapeutiques et de la recherche biomédicale sur les hépatites virales, essentiellement B et C. Des priorités sont périodiquement définies en fonction des besoins identifiés des personnes vivant avec un des virus d'hépatites virales ou coinfectées par le VIH.

**Les objectifs relatifs aux enjeux définis annuellement sont :**

- La veille scientifique (collecte d'informations médicales les plus pointues et les plus récentes, chacune des associations les utilisant ensuite pour répondre aux besoins des patients et donc d'être un outil au service des associations membres en matière d'informations et d'expertises sur les modalités d'une prise en charge médicale, psychologique et sociale optimale dans le domaine des infections par les hépatites virales et les coinfections par le VIH.
- La veille éthique (respect du droit des malades)
- Le plaidoyer (lobbying auprès des divers acteurs -chercheurs, médecins, agences, pouvoirs publics, législateurs, industries pharmaceutiques pour que les besoins des personnes atteintes d'hépatites virales ou coinfectées par le VIH soient pris en compte et que leurs droits soient respectés).

**Les objectifs du CHV pour 2018 sont :**

- De favoriser un dépistage élargi par les TROD au VIH, VHC et VHB de s'assurer que toutes les personnes atteintes par l'hépatite C auront accès au traitement ;
- De sensibiliser les usagers et ex usagers de drogue à la nécessité du traitement et les informer sur la quasi absence d'effets secondaires ;
- De poursuivre le travail commencé en 2017 sur la greffe entre personnes vivant avec le VIH ;
- De promouvoir la greffe à partir de greffons VHC+ et VHB+ (pour des receveurs VHC+ et VHB+ en priorité) ;
- De rester mobilisé sur la politique vaccinale en France, en lien avec les pouvoirs publics ;
- De communiquer sur les risques de la NASH (stéatose non alcoolique) et de la cirrhose ;
- De maintenir une veille autour du dépistage précoce du CHC ;
- De veiller à ce que les politiques de Réduction des Risques et des Dommages soient appliquées au mieux au sein des prisons ;
- L'organisation de la Journée scientifique CHV-TRT-5 sur le thème santé mentale, VIH et hépatites.

Pour répondre à ces objectifs, l'activité du CHV repose sur la mise en commun des compétences et des expériences respectives de chacune de ses associations membres, dans les domaines qui les caractérisent (hémophilie, transplantation, coinfection, consommation de drogues, etc.) en lien avec

les infections par les hépatites virales.

Par principe, le CHV vise à préserver les spécificités de chacune des associations, tout en œuvrant à les rendre complémentaires par la recherche permanente du consensus et en créant du partenariat avec l'ensemble des interlocuteurs des hépatites virales et des différentes coïnfections

**Structures publiques de recherche ;**

- Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes ;
- Direction Générale de la Santé ;
- Haute Autorité de Santé ;
- Agence Nationale de Sécurité du Médicament ;
- Laboratoires producteurs de molécules ;
- Sociétés savantes.

Dans un souci constant de transmission des savoirs et d'information aux patients, les membres du CHV participent à de nombreuses réunions d'information, congrès et journées scientifiques en lien avec les hépatites et la co-infection VIH-Hépatites.

Ses membres sont présents au sein d'instance de recherche (ANRS) visant à améliorer l'accès au soin, les traitements et la prise en charge des personnes vivant avec une hépatite. A ce titre, ils se sont notamment investis dans le rapport de recommandations 2014 du Professeur Dhumeaux puis dans le comité de suivi de ce même rapport après avoir été membres du Comité de suivi du Plan hépatite 2009-2012.

Ces membres sont également investis dans plusieurs essais cliniques, comités scientifiques ou conseil scientifique.

Le CHV compte 8 associations orientées dans la lutte contre le VIH et les hépatites virales, les politiques de réduction des risques envers les usagers ou ex usagers de drogue, la promotion des droits des LGBT, ou encore la promotion du don d'organe et le soutien aux personnes greffées du foi. Chaque association délègue un représentant.

- Actif Santé : Marek Korzec ;
- Actions Traitements : Carole Damien ;
- ARCAT : Marianne L'Hénaff ;
- ASUD : Miguel Velazquez ;
- Hépatites Info service : Marek Korzec ;
- CiGales : Jaky Dubouclez ;
- Nova Dona (CSAPA – CAARUD) : Mustapha Benslimane ;
- Transhépatite : André Le Tutour.